

6^{ème} Orientation INFORMATION ET SENSIBILISATION

Fiche action n°6.12.0 Lancement d'un Agenda 21

1. OBJECTIFS STRATEGIQUES

- Le Grenelle Local de l'Environnement de la C.A. de Châlons-en-Champagne et de ses collectivités territoriales représente une stratégie innovante et qui globale.
- La mise en œuvre des Conclusions du Grenelle Local de l'Environnement pourra utiliser, notamment, les outils existants, comme l'Agenda 21 local.

2. CONTEXTE ET DIAGNOSTIC

- Les politiques publiques locales en matière d'environnement font fréquemment appel à un Agenda 21 local, qui, en France, est l'objet d'une méthode standardisée.
- L'Agenda 21 local est un outil privilégié de coopération entre les collectivités territoriales et l'Etat, entre acteurs publics et privés.

3. DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Lancement de l'Agenda 21 local.

4. ACTEURS

Direction pilote

Directions associées

- Services de la Ville de Châlons-en-Champagne
- Services de la Communauté d'Agglomération

Partenaires techniques	<ul style="list-style-type: none"> • SCOT de Châlons-en-Champagne • Région Champagne-Ardenne • CES régional • Etat – DREAL Champagne-Ardenne • Etat – ADEME Champagne-Ardenne • Etat – Inspection d'académie de la Marne • Etat – INSEE Champagne-Ardenne • PNR • Agence de l'eau Seine-Normandie • CA Champagne-Ardenne • CCI Châlons-en-Champagne-Sainte Ménehould – Vitry le François • Ensam ParisTech • Associations de protection de l'environnement
Partenaires financiers	<ul style="list-style-type: none"> • A préciser

5. PREMIERES PISTES SUR LES INDICATEURS

- Indicateurs de l'A 21 local.
- Evaluation régulière.